

Les métamorphoses du multiculturalisme britannique

Vincent LATOUR

Université de Toulouse-Le Mirail

Mise en place d'un programme d'éducation civique, disparition de la *Commission for Racial Equality*, projet de carte d'identité, polémiques autour du port du voile islamique, réhabilitation spectaculaire du concept d'intégration, etc. Jamais le « modèle » britannique de gestion de la diversité de la population n'a connu autant de bouleversements qu'au cours des six dernières années. Cette métamorphose sans précédent pousse de nombreux observateurs, au Royaume Uni et ailleurs, à s'interroger sur ce qu'il subsiste vraiment de ce modèle.

Le présent article contextualisera tout d'abord les conditions de l'émergence d'un socle différentialiste libéral dans les années 1960 et 1970, qui permit, une décennie plus tard, l'émergence et la mise en œuvre du multiculturalisme outre-Manche. Par « multiculturalisme », on entendra ici le traitement politique et juridique des demandes de reconnaissance émanant des populations minoritaires ou de l'ensemble des politiques sociales différentialistes mises en œuvre pour tenter de venir en aide aux groupes, qui, en leur sein, sont les plus défavorisés¹. Puis, l'impact, les fonctions et les premières métamorphoses du multiculturalisme seront évalués, ainsi que le rôle inattendu que la droite des années 1980 et 1990 joua dans sa mise en œuvre. Enfin, dans un dernier temps, on situera l'origine de la métamorphose en cours, avant de se livrer à une analyse critique de son ampleur et de ses conséquences éventuelles, notamment en termes démocratiques.

Immigration de masse et différentialisme

Les dix années qui suivirent l'adoption du *British Nationality Act* de 1948 furent marquées par une grande hostilité envers les immigrés du « nouveau » Commonwealth. Les Antillais, pourtant extrêmement minoritaires, furent pris pour cibles par des ouvriers blancs quelques semaines à peine après l'arrivée des premiers d'entre eux à bord du *SS Windrush*, lors des émeutes de Liverpool (1948), puis à Notting Hill et Nottingham (1958). Selon Emmanuel Todd, cette hostilité était liée à un fort différentialisme de race ou du moins de couleur, alors même que la loi de 1948, en accordant citoyenneté et nationalité britanniques aux ressortissants de pays du « nouveau » Commonwealth ou aux sujets britanniques d'outre-mer, était

¹ Michel WIEVORKA, *La différence*, Paris : Baland, 2000. L'acception la plus commune de « multiculturalisme », terme synonyme de « diversité », ne sera pas utilisée, sauf lorsqu'elle apparaîtra dans des citations.

d'inspiration universaliste. Les prémices de l'immigration non-européenne dans l'immédiat après-guerre furent ressentis comme un choc par une grande partie de la population britannique, en partie en raison de son caractère jusqu'alors remarquablement homogène. La dichotomie blanc/noir était alors beaucoup plus forte en Grande-Bretagne que sur le continent. Selon Emmanuel Todd, la stigmatisation des Antillais était essentiellement liée à la couleur de leur peau : « [...] c'est très évidemment l'apparence physique des immigrés qui choque le plus les populations locales. Plus un immigré est foncé, plus il apparaît menaçant. C'est pourquoi les Antillais engendrent une anxiété maximale, même lorsqu'ils sont largement dépassés en nombre par les Indiens et les Pakistanais². »

Les pouvoirs publics s'attendaient à ce que les immigrés, des hommes seuls pour l'essentiel, s'adaptent au mode de vie britannique. Ainsi, dès 1958, un poste fut créé à la mairie de Bristol (*Welfare Advisory Officer*) dont le but était de venir en aide aux immigrés de couleur confrontés à des problèmes « d'ajustement » ('[...] *to assist coloured immigrants with their adjustment problems*³). L'assimilation semblait donc de rigueur. Quoi qu'il en soit, ce sont des raisons politiques et sociales (et non économiques) qui conduisirent le gouvernement conservateur de Harold Macmillan à adopter le *Commonwealth Immigrants Act* (1962), qui mit un terme à la « générosité »⁴ de la loi de 1948. Il est d'ailleurs possible d'expliquer la décélération de l'économie britannique dans les années 1960 et 1970 par un recours insuffisant à l'immigration. En France, où, *a contrario*, l'immigration était conçue en termes purement économiques, le « seuil de tolérance », pour reprendre une expression de Valéry Giscard d'Estaing (réemployée par François Mitterrand en 1989), ne fut atteint qu'au milieu des années 1970, et encore le patronat français plaïda-t-il longtemps pour le maintien d'une immigration abondante, garantie d'une main-d'œuvre bon marché, particulièrement dans la construction et les travaux publics.

L'émergence d'une matrice multiculturaliste

Le retour aux affaires des travaillistes (1964) jeta les bases d'un modèle britannique de gestion des questions liées à la diversité. D'abord, un net consensus se dessina entre travaillistes et *tories* sur la maîtrise de l'immigration. Non seulement le gouvernement Wilson ne revint pas sur la loi de 1962, mais il publia en 1965 un livre blanc, intitulé *White Paper on Immigration from the Commonwealth*, qui préconisait de nouvelles restrictions à l'entrée de ressortissants du « nouveau » Commonwealth⁵.

² Emmanuel TODD, *Le destin des immigrés : assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris : Le Seuil, 1994, p. 136.

³ Anthony H. RICHMOND, *Migration and Race Relations in an English City: A Study in Bristol*, Oxford: Oxford University Press, 1973, p. 43.

⁴ Il s'est en effet avéré qu'en dépit des principes universalistes sur lesquels reposait le *British Nationality Act*, les gouvernements successifs avaient retardé et limité au maximum l'arrivée massive de travailleurs originaires du « nouveau » Commonwealth, notamment en favorisant pendant plusieurs années l'installation de travailleurs européens (allemands, autrichiens ou hongrois) par le biais du programme *European Voluntary Workers*, par exemple. Par ailleurs des accords « secrets » furent passés avec le gouvernement indien afin qu'il limite le nombre de passeports permettant à ses citoyens de s'installer au Royaume-Uni.

⁵ John SOLOMOS, *Race and Racism in Britain* (2nd édition), London: Macmillan, 1993, p.64.

Par ailleurs, les restrictions migratoires étaient désormais couplées à une législation *ad hoc* en matière de relations raciales, dont le but était de lutter contre une discrimination raciale très répandue, notamment dans le logement et l'emploi. Ce volontarisme participait de la volonté du très moderne Harold Wilson de favoriser l'émergence d'une « société civilisée » ('civilised society'), comme en témoignent d'autres avancées, telles que la légalisation de l'avortement (*Abortion Act*, 1967), la réforme du divorce (*Divorce Reform Act*, 1969) ou la dépénalisation de l'homosexualité entre adultes (*Sexual Offences Act*, 1967). La combinaison de mesures anti-migratoires et anti-discriminatoires, qui liait immigration et « relations raciales », selon la terminologie britannique, témoignait de l'interventionnisme de l'État dans ces domaines. Aussi a-t-elle été souvent qualifiée de '*dual interventionist strategy*'.

En 1966, Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur de Harold Wilson, définissait ce que signifiait l'intégration pour son gouvernement : '*[integration is] not a flattening process of uniformity but cultural diversity coupled by equal opportunity in an atmosphere of mutual tolerance*'. Cette définition distinguait clairement l'intégration de l'assimilation, justifiait les mesures anti-discriminatoires et laissait entendre que dans une certaine mesure, les spécificités culturelles seraient tolérées dans la sphère publique. L'objectif d'assimilation (voire d'intégration, selon les critères universalistes français) était abandonné. C'est pour cette raison que l'on peut voir dans la définition de Roy Jenkins un résumé des politiques mises en place par les travaillistes dès le milieu des années 1960, qui servirent de matrice au « multiculturalisme » britannique une quinzaine d'années plus tard.

En 1968, année où Enoch Powell prononça à Birmingham son discours dit des « rivières de sang », le gouvernement adopta un nouveau *Race Relations Act*, plus coercitif que le précédent. Une nouvelle fois, il était couplé à une loi restreignant considérablement les conditions d'entrée, le *Commonwealth Immigrants Act*, dont le but était de limiter l'installation imminente en Grande-Bretagne des sujets britanniques originaires du sous-continent indien installés au Kenya, d'où ils venaient d'être expulsés. La *dual interventionist strategy* était donc corroborée. De nouveau au pouvoir à partir de 1974, les travaillistes allaient renforcer la lutte contre la discrimination raciale et le racisme en adoptant un troisième *Race Relations Act* (1976), qui allait instituer la *Commission for Racial Equality*.

En 1976, le processus entamé onze années auparavant arriva donc à son terme. Bien que le mot ne fût pas encore en vigueur en Grande-Bretagne, les fondements du « multiculturalisme » britannique, tel qu'il allait être formulé et, surtout, mis en pratique au cours de la décennie Thatcher, étaient déjà en place : réel volontarisme dans la lutte contre la discrimination et le racisme, rejet de l'assimilation et abandon progressif la notion d'intégration, reconnaissance des spécificités culturelles des populations minoritaires, y compris dans la sphère publique. Au tournant des années 1980, sur fond de crise économique et de passage accéléré à l'ère post-fordiste, dans les ghettos urbains où était confinée une grande partie des populations issues de l'immigration coloniale, la situation était extrêmement tendue.

L'apparition des vocables '*multiculturalism*' et '*multicultural*' en Grande-

Bretagne correspond *grosso modo* à l'arrivée à l'âge adulte de la première génération née outre-Manche, qui, malgré les mesures anti-discriminatoires, demeurerait pour l'essentiel aussi marginalisée que celle de ses parents. Touchée de plein fouet par un chômage devenu endémique (il augmenta de 130 % entre 1974 et 1980 pour la population blanche et de 290 % pour celle originaire du « nouveau » Commonwealth), ses perspectives d'avenir paraissaient inexistantes, à une époque où la génération d'après Woodstock scandait 'No future'.

Les sud-Asiatiques, provisoirement, acquièrent le statut de minorité invisible. Les Antillais, quant à eux, semblaient engendrer autant d'anxiété que la génération de leurs pères deux décennies auparavant, comme le montre Emmanuel Todd :

Cette position particulière des Noirs dans la conscience collective anglaise s'affirme tout au long des années soixante-dix. Dans les années quatre-vingt, la littérature sociologique suggère outre-Manche que l'immigrant typique « à problèmes » est en Grande-Bretagne le Noir plutôt que le Sud-Asiatique [...] Dans les écoles « multi-ethniques » ou « multi-raciales », les élèves noirs sont perçus comme particulièrement agressifs et violents par leurs professeurs⁶.

Les premières émeutes de la décennie éclatèrent à Bristol, dans le quartier de Saint Paul's, en avril 1980. Elles prirent la forme, comme presque toujours par la suite, d'affrontements entre jeunes Antillais et forces de police, sur fond de trafic de drogue. Les émeutes de Brixton intervinrent pour leur part en 1981, sur une échelle plus importante que celles de Bristol. Sur son site Internet, la *Metropolitan Police* les qualifie encore aujourd'hui ainsi : '*the first serious riots of the 20th century*'.⁷ D'autres, très similaires dans leurs causes et leurs effets, suivirent tout au long de la décennie, à Toxteth (Liverpool), Lozells (Birmingham), Handsworth etc. Ces émeutes furent quasi-unanimement présentées par la presse conservatrice, alors très perméable aux idées de la « nouvelle droite », comme la conséquence directe de plusieurs décennies « d'irresponsabilité » en matière d'immigration, comme le montre le phrase suivante, tirée d'un billet confié au lendemain des émeutes de St Paul's par le *Sunday Express* à Ronald Bell, député conservateur de Buckinghamshire South : '*After twenty years of fatuity, feckleness and flatulent idealism by all parties over immigration [...] all the fine words of two decades about adding a new dimension to English life through turning us into a multiracial, multicultural society have been said tongue-in-cheek.*'⁸

Cette citation permet de noter l'emploi de l'adjectif « *multicultural* » dans un journal populaire. Cela démontre qu'en 1980, cet adjectif, dans son acception la plus courante, celle permettant de décrire une réalité démographique, commençait manifestement à se diffuser en dehors des cercles universitaires ou militants. Les émeutes, dont la plupart intervinrent entre 1980 et 1985, servirent de catalyseurs, car elles encouragèrent le recours à des « recettes » multiculturalistes déjà en vigueur outre-Atlantique, aux États-Unis et au Canada (le multiculturalisme fut spécifié dans

⁶ E. TODD, *op.cit.*, p. 136.

⁷ http://www.met.police.uk/history/brixton_riots.htm (le 7 juin 2007).

⁸ Ronald BELL, *The Sunday Express*, 13 April 1980.

la constitution canadienne en 1982) ou en Suède (politique officielle dès 1975). Ces mesures furent prises essentiellement au niveau local par des *Councils* de gauche, comme le *Greater London Council*, qui, dès 1983, mit en place des politiques différentielles assez radicales, telles les *contract compliances*, qui obligeaient les entreprises qui souhaitaient passer des marchés avec le *Council* à mettre en œuvre des politiques de diversité. La ligne assimilationniste de Mme Thatcher, teintée de racisme culturel, était évidente, comme en témoignent ses nombreuses déclarations fracassantes sur l'immigration et les relations raciales, où elle invoquait volontiers une rhétorique de la submersion: '[...] *once a minority in a neighbourhood becomes very large, people do feel swamped. They feel their whole way of life has been changed.*'⁹

La reconnaissance publique de la diversité : fonctions et limites

Néanmoins, et ce n'est pas là le moindre paradoxe des années Thatcher, on assista à une adhésion « de raison » au modèle mis sur pied par les gouvernements Wilson, voire à un certain degré de reconnaissance publique de la diversité. Contrairement à la question des nationalisations et privatisations, révélatrice d'un profond clivage idéologique entre des Thatchériens très libéraux sur le plan économique et des travaillistes encore très massivement attachés à la *Clause 4*, celle de la gestion des relations raciales faisait l'objet d'un consensus tacite, minimaliste, mais bien réel entre les deux partis. Ainsi, la législation *ad hoc* en matière de « relations raciales » ne fut pas remise en cause après l'arrivée de Mme Thatcher au 10 *Downing Street*, sans pour autant que cela dénote une quelconque adhésion philosophique du Premier ministre au « différentialisme libéral », pour reprendre une formule d'Emmanuel Todd. Néanmoins, c'est bien la matrice créée par les travaillistes qui allait permettre l'émergence du '*multiculturalist settlement*' consécutif aux émeutes urbaines des années quatre-vingt. Ainsi, après la publication du *Scarman Report*, qui n'allait toutefois pas jusqu'à recommander explicitement des mesures de discrimination positive¹⁰, les forces de police britanniques, notamment la police de Londres (la *Metropolitan Police*), commencèrent à s'ouvrir aux questions de la diversité et à la nécessité de recruter davantage de policiers issus de l'immigration coloniale. A la fin des années quatre-vingt, une affiche de recrutement de la *Metropolitan Police* montrait un *bobby* blanc, visiblement en train de poursuivre un homme noir. Une légende révélait en fait que l'homme noir était un officier de police en civil, qui, au cours d'une opération, était suivi par un de ses hommes¹¹. De la même manière, la publication du rapport *Education for All* (plus connu sous le nom de *Swann Report*) en 1985, servit de base à l'*Education Reform Act* de 1988, qui marqua la naissance de l'éducation multiculturelle (incontestablement une des réussites du multiculturalisme britannique), dont la finalité était de sensibiliser les écoliers à la diversité culturelle. Ces évolutions

⁹ *The Observer*, 25 février 1979, cité dans John SOLOMOS *op. cit.*, p. 97.

¹⁰ Le *Police and Criminal Evidence Act* (1984) fut la grande disposition législative directement issue des recommandations de Lord Scarman. Elle étendait les droits des personnes interpellées tout en encadrant de manière plus stricte les pouvoirs de la police.

¹¹ Une reproduction de cette photographie figure d'ailleurs en couverture de l'ouvrage de Michael KEITH, *Race Riots and Politics : Lore and Disorder in a Multi-racist Society*, London: UCL Press, 1993.

étaient les bienvenues et faisaient partie des revendications des militants anti-racistes, soucieux de légitimer la présence des immigrés et de leurs enfants en Grande-Bretagne face à une majorité conservatrice qui leur était très hostile. C'est également dans les années 1980 que les populations issues de l'immigration, essentiellement les Antillais dans un premier temps, gagnèrent une visibilité réelle dans l'espace public. Les premiers élus non-européens firent leur entrée dans les conseils municipaux, presque exclusivement sous l'étiquette travailliste. On se souviendra de Jim Williams à Bristol (qui allait d'ailleurs en devenir le premier *Lord Mayor* noir en 1990), ou de Bernie Grant, figure emblématique et controversée, qui prit la tête du conseil de Haringey (Londres) en 1985, avant de devenir un des quatre premiers députés issus de l'immigration coloniale élus aux Communes en 1987. Dans l'audiovisuel, Trevor McDonald, journaliste originaire de Trinidad, devint le présentateur du journal du soir sur ITN, poste qu'il allait conserver pendant plus de vingt ans. La télévision publique ne fut pas en reste, puisque Moira Stuart, elle aussi d'origine antillaise, accéda à la présentation du journal télévisé de la BBC dès 1981, année des émeutes de Brixton. La présence dans les médias, même très minoritaire, de Britanniques issus de l'immigration coloniale contribua à les ancrer dans la société britannique, alors que dans un contexte politique largement dominé par les conservateurs, les émeutes avaient fini de convaincre nombre d'autochtones que les différences qui les séparaient des Antillais étaient irréductibles.

L'impasse multiculturaliste

Toutefois, certains critiques de gauche du multiculturalisme perçurent assez tôt cette promotion soudaine des minorités au lendemain des émeutes comme une forme de paternalisme de la part du groupe dominant, voire comme un retour à la politique de l'*indirect rule*, qui, à l'époque de l'Empire, avait permis aux Britanniques de s'imposer durablement au quatre coins du monde en s'appuyant sur des potentats et notables locaux :

Multiculturalism now meant taking black culture off the streets - where it had been politicised and turned into a rebellion against the state - and putting it in the council chamber, in the classroom and on the television, where it could be institutionalised, managed and reified. Black culture was thus turned from a living movement into an object of passive contemplation, something to be 'celebrated' rather than acted on. Multiculturalism became an ideology of conservatism, of preserving the status quo intact, in the face of a real desire to move forward [...] A new class of 'ethnic representatives' entered the town halls from the mid-1980s onwards, who would be the surrogate voice for their own ethnically defined fiefdoms. They entered into a pact with the authorities; they were to cover up and gloss over black community resistance in return for free rein in preserving their own patriarchy. It was a colonial arrangement, which prevented

*community leaders from making radical criticisms, for fear that funding for their pet projects would be jeopardised.*¹²

Quoi qu'il en soit, le mode de gestion qui était en train de se mettre en place à travers tout le pays allait sans nul doute contribuer à cristalliser les différences entre des groupes qui, peu à peu, allaient s'ériger en communautés, notamment pour obtenir une reconnaissance culturelle ou des subsides pour leurs associations¹³. Ces fonds provenaient pour l'essentiel de l'application de la Section 11 de l'*Urban Programme* de 1968. Ils n'allaient se tarir qu'en 1990, avec l'adoption du *NHS and Care Community Act*, qui entérina le désengagement de l'État et poussa le milieu associatif, notamment « ethnique » sur la voie de la professionnalisation. Cette nouvelle orientation, jamais remise en question depuis, allait d'ailleurs constituer une nouvelle source de divisions entre associations cultu(r)elles, car elle les mettait en concurrence directe pour l'obtention des subsides résiduels.

En l'espace de quelques années à peine, on a donc assisté à une première métamorphose du multiculturalisme britannique. Initialement promu par ses défenseurs pour ancrer les minorités dans la société britannique, il a cédé la place à une idéologie profondément conservatrice, souvent sectaire, qui, notamment pour des raisons matérielles, a aggravé les clivages existants en encourageant crispation identitaire et communautarisme, avec la bénédiction des autorités, nationales et locales, qui achetèrent ainsi, provisoirement, la paix sociale. Si le premier recensement à reconnaître les différentes catégories « ethniques » fut celui de 1991, dès le milieu des années 1980, cette catégorisation était utilisée par l'administration, avec l'effet pervers d'enfermer les enfants d'immigrés dans des catégories prédéterminées : « *Les enfants d'immigrés de couleur, citoyens britanniques, deviennent membres de minorités ethniques, dont les caractéristiques sociales et démographiques sont analysées séparément par les publications de l'Office of Population Censuses and Surveys*¹⁴. »

C'est dans ce climat que l'on assista à une dérive communautariste institutionnalisée dont les pouvoirs publics ne perçurent pas les dangers malgré certains signes avant-coureurs (comme, dès 1989, la crise suscitée par la publication des *Versets Sataniques* de Salman Rusdie), déjà annonciateurs d'une future métamorphose du multiculturalisme britannique.

1997-2001: maintien du consensus multiculturaliste ?

Lorsque Tony Blair devint Premier ministre en 1997, il semblait inconcevable que le multiculturalisme soit remis en cause par son gouvernement. Les Britanniques issus de l'immigration non-européenne avaient massivement concouru à porter le *New Labour* au pouvoir et plaçaient beaucoup d'espoir dans leur nouveau Premier ministre. Un caractère prioritaire fut donné à la promesse de campagne d'ouvrir une

¹² Arun KUNDNANI, "The death of multiculturalism", 1 avril 2002, site du *Institute of Race Relations*, <http://www.irr.org.uk/2002/april/ak000001.html> (8 juin 2007).

¹³ Didier LAPEYRONNIE, *L'individu et les minorités : la France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris : PUF, 1993. pp. 284-5.

¹⁴ E. TODD, *op. cit.*, p. 137.

enquête sur la mort de Stephen Lawrence, enquête que les *Tories* avaient toujours refusée. En février 1999, la commission dirigée par un juge à la retraite, William MacPherson, livra ses conclusions dans un rapport devenu célèbre. En substance, le rapport MacPherson (ou *Stephen Lawrence Inquiry*¹⁵, son titre officiel) soulignait la persistance d'un « racisme institutionnel » en Grande-Bretagne, notamment parmi les forces de police. Ce concept (et, au-delà, cette affaire, pourtant vieille de six ans en 1999) dominèrent très largement le premier mandat de Tony Blair en matière de « relations raciales ».

Pourtant, il est possible de détecter un glissement « intégrationniste » dès les premières années de la décennie Blair. Tout d'abord, pour certains critiques de gauche du multiculturalisme, l'affaire Stephen Lawrence et sa gestion sans faille par le gouvernement, a constitué, dans une certaine mesure, une rupture importante. Le rapport Macpherson a effectivement marqué le passage de la question de la reconnaissance culturelle des minorités issues de l'immigration, qui dominait le débat sur le multiculturalisme depuis le lendemain des émeutes des années 1980, à celle du racisme institutionnel¹⁶. Cette transition semble avoir constitué, indirectement, un premier pas vers la réhabilitation de la question « d'intégration ».

Par ailleurs, dès ses débuts, le *New Deal for Employment*, pièce maîtresse du nouveau dispositif de lutte contre le chômage, sembla également s'éloigner du mode de gestion mis en place par les gouvernements Wilson dans les années 1960 et 1970. En effet, le programme ne reconnaît pas dans les « minorités ethniques » une cible privilégiée en matière de retour à l'emploi, en dépit de la spécificité de leurs besoins. Ce choix fut quelque peu difficile à justifier pour Andrew Smith, alors ministre de l'emploi, qui défendit le projet aux Communes en juin 1998 :

*Ethnic minorities will, of course, have the same entitlements as anyone else to all aspects of the New Deal. For the first time in employment programmes, we have brought in ethnic monitoring and we are working closely with ethnic minority groups and businesses [...] A key priority will be given to ensure full and fair opportunities for people, whatever their ethnic origin. As there are still appallingly high level of unemployment among black and Asian people, that help is long overdue. [...]*¹⁷

Les jeunes chômeurs de 18 à 25 ans, sans aucune autre distinction, constituaient la cible initiale du *New Deal*. En 2003, le dispositif a été étendu à de nouvelles catégories de demandeurs d'emploi dont l'insertion professionnelle est problématique : les plus de cinquante ans (*50 plus*), les parents seuls (*lone parents*) et les handicapés (*disabled people*). Le gouvernement corrobora donc l'exclusion

¹⁵ *The Stephen Lawrence Inquiry*,

<http://www.archive.official-documents.co.uk/document/cm42/4262/4262.htm> (8 juin 2007)

¹⁶ Arun KUNDNANI, "The death of multiculturalism", *op. cit.*

¹⁷ Vincent LATOUR, "Les minorités ethniques et les politiques de retour à l'emploi : étude des stratégies mises en place par l'autorité locale de Bristol", *Les politiques de retour à l'emploi en Grande-Bretagne et en France*, L'Observatoire de la société britannique N°2, Toulon : Presses Universitaires de Toulon, juin 2006, pp. 213-214.

des Britanniques issus de l'immigration du dispositif, bien que le recensement de 2001 indiquât, par exemple, que le taux de chômage des Bangladais atteignait 20 %, contre un peu moins de 5 % pour les Britanniques blancs. Les inquiétudes exprimées depuis le lancement du projet quant à la place des minorités ethniques dans le *New Deal*, sont donc non seulement motivées par une réalité socio-économique indiscutable, mais aussi par l'ambivalence et la vacuité qui ressortent de la communication gouvernementale à cet égard. L'exclusion des Britanniques issus de l'immigration est révélatrice d'une rupture avec les politiques publiques différentialistes mises en place en Grande-Bretagne depuis le milieu des années soixante, et donc de l'amorce tacite d'une nouvelle métamorphose du multiculturalisme. Certes, on pourrait justifier cette absence par l'existence, au-delà du *welfare-to-work*, de nombreuses mesures d'insertion dans le marché du travail, notamment au nom de « l'Égalité des chances ». Cependant, l'inclusion des handicapés dans le *New Deal* n'a pas été jugée redondante avec les mesures d'insertion déjà existantes.

Donc au final, les demandeurs d'emploi issus de l'immigration sont invités à s'insérer dans la catégorie du *New Deal* qui correspond le mieux à leur profil et à leurs besoins. Cette mutation semble enracinée dans les fondements idéologiques de la troisième voie. Cela est évident dans le passage suivant, écrit en 1998 par Anthony Giddens : *'The aim of multiculturalist politics is entirely laudable – to counter the exploitation of oppressed groups. But this cannot be done without the support of the broad national community, or without a sense of social justice that must stretch beyond the claims and grievances of any specific group.'*¹⁸

Le poids du contexte national et international

Il semble donc qu'idéologiquement, la troisième voie était porteuse d'une remise en cause des fondements du multiculturalisme britannique. Toutefois, la métamorphose sous-jacente dès le premier mandat de Tony Blair, éclata au grand jour peu de temps après sa première réélection. Le vrai tournant a incontestablement eu lieu en 2001, année des émeutes dans le nord et les Midlands, et peut être plus fondamentalement, des attentats du 11 septembre 2001, quasiment perçus par les Britanniques comme des événements intérieurs.

A l'instar de celles des années quatre-vingt, les émeutes de printemps et de l'été 2001, notamment à Bradford, Oldham et Birmingham, ont servi de catalyseurs. Ce nouveau type d'émeutes oppose jeunes sud-Asiatiques musulmans (Pakistanaï et Bangladaï pour l'essentiel) à des Antillais sur fond de pauvreté et de règlements de compte entre bandes rivales. La vraie nouveauté ne vient pas de la pauvreté, ni des quartiers dans lesquels elles ont pour l'instant éclaté, mais de l'implication de jeunes gens d'origine sud-asiatique, absents (à quelques très rares exceptions près) des émeutes de la décennie Thatcher. A Bradford, la situation était explosive bien avant les émeutes et la municipalité avait commandité un rapport, dirigé par Herman Ouseley, ancien président de la *Commission for Racial Equality*. Intitulé *Community Pride, Not Prejudice*. Cette étude soulignait une nette tendance au repli

¹⁸Anthony GIDDENS, *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, London: The Polity Press, 1998, p. 133.

communautaire, à la crispation identitaire, voire à l'auto-ségrégation, qui conduisait certains dignitaires locaux musulmans à cautionner les comportements criminels d'une partie de la jeunesse en échange du maintien de certaines pratiques culturelles, comme les mariages arrangés. Le rapport fustigeait également les majorités successives à la mairie, qui par lâcheté et attachement à un mode de gestion reposant sur la collaboration avec des interlocuteurs privilégiés (parfois ces mêmes dignitaires religieux), ne firent qu'aggraver la situation. D'autres rapports, locaux ou nationaux, arrivèrent à des conclusions très similaires, comme celui rédigé en 2004 par la commission présidée par Ted Cante, (*'the community cohesion panel'*) *The end of Parallel Lives ?*¹⁹ Cette étude popularisa la notion de *'community cohesion'*, sorte d'euphémisme pour la notion d'intégration, très négativement connotée à gauche depuis les années 1980. Utilisée « en interne » depuis 2001 par le gouvernement, elle n'est en fait pas une invention britannique : elle a été importée du Canada, où elle est promue depuis une dizaine d'années.

Le rapport Cante fait un certain nombre de recommandations concrètes, en incitant gouvernement central et autorités locales à promouvoir la *community cohesion*. Il insiste également sur la nécessité d'instaurer des « cérémonies de citoyenneté » (*citizenship ceremonies*), qui existent sous le même nom au Canada, en Australie et Nouvelle Zélande ou sous le nom de *Naturalization Oath Ceremony* aux États-Unis. A terme, elles devraient être étendues à tous les Britanniques de dix-huit ans, dans le but de souligner la réciprocité des obligations entre les citoyens, qui doivent jurer allégeance à la Reine, et la nation. Le gouvernement a presque immédiatement suivi cette recommandation : la première cérémonie de ce type a eu lieu à Londres le 26 février 2004, en présence du Prince Charles et du *Home Secretary* d'alors, David Blunkett. Ce dernier a d'ailleurs joué un rôle décisif dans la réhabilitation de la notion d'intégration, de nouveau récurrente dans le discours politique, où elle cohabite d'ailleurs avec la « *community cohesion* » sans que l'on perçoive de différence fondamentale entre les deux concepts, même si le deuxième met davantage l'accent sur le « vivre ensemble ». Toutefois, lorsque les gouvernants parlent d'intégration (comme David Blunkett, dans l'extrait de discours suivant), ils s'efforcent de le distinguer de l'assimilation, dont le multiculturalisme à tout crin des années 1980 et 1990 avait cherché à en faire un synonyme, renouant ainsi avec Roy Jenkins qui se défendait, comme on la vu plus haut, de vouloir faire de l'intégration « une processus écrasant d'uniformité » (*'a flattening process of uniformity'*) :

*Integration in Britain does not mean assimilation into a common culture so that the original identities are lost. Our approach is pragmatic, based on common sense, allowing people to express their identity within a common framework of rights and responsibilities.*²⁰

¹⁹ Ted CANTLE, *The End of Parallel Lives? The Report of the Community Cohesion Panel*, London : HMSO, July 2004.

²⁰ David BLUNKETT, "New challenges for Race Equality and Community Cohesion in the 21st Century", Speech to the Institute of Public Policy Research, 7 July 2004. Discours disponible sur le site "Government News Network" <http://www.gnn.gov.uk/content/detail.asp?ReleaseID=122327&NewsAreaID=2> (le 8 juin 2007).

La généralisation de la *'Citizenship education'*, obligatoire depuis 2002 dans les écoles secondaires britanniques et directement inspirée de l'instruction civique française, était préconisée par le rapport Cantle. Le gouvernement a également suivi cette recommandation là. Tony Blair a d'ailleurs renouvelé son engagement à promouvoir cette nouvelle composante du *curriculum* lors de son discours sur le devenir du multiculturalisme, prononcé le 8 décembre 2006 dans le cadre d'une série de conférences (*'Our Nation's Future'*) organisée par le *Runnymede Trust* :

*[...]we have a very established set of rights that constitute our citizenship. We should not be shy to teach them. That is why citizenship became part of the statutory national curriculum in secondary schools in 2002. The national curriculum needs to stress integration rather than separation.*²¹

Parmi d'autres mesures révélatrices du virage intégrationniste pris depuis 2001, on peut citer le projet de carte d'identité biométrique, censé voir le jour courant 2008, ou la fusion annoncée de la *Commission for Racial Equality (CRE)* avec d'autres agences de lutte contre la discrimination. Le nouvel organisme, appelé *Commission for Equality and Human Rights (CEHR)* sera officiellement lancé en octobre 2007 et sera dirigé par Trevor Philips, ancien Président de la *CRE*, lui-même auteur de nombreuses déclarations controversées sur le devenir du multiculturalisme au cours des dernières années :

*The fragmentation of our society by race and ethnicity is a catastrophe for all of us. We all have a part to play. Integration has to be a two-way street, in which the settled communities accept that new people will bring change with them and newcomers realise that they too will have to change if we are to move closer to an integrated society.*²²

La fusion de la *CRE* avec d'autres organismes chargés de promouvoir l'égalité des chances participe donc de la volonté du gouvernement d'adopter une approche globale (*'holistic approach'*) des maux qui affectent la Grande-Bretagne. Les politiques différentialistes qui étaient la « marque de fabrique » du mode de gestion de la diversité en vigueur outre-Manche depuis quatre décennies ne semblent plus au goût du jour. La polémique suscitée par Jack Straw en octobre 2006 sur le port du voile islamique aurait été impensable cinq années auparavant, tout simplement parce qu'un travailliste de cette envergure, même sûr de son fait, n'aurait pas tenu de tels propos, qui, au nom du droit à la différence culturelle, auraient été jugés scandaleux, voire racistes. La menace terroriste, diffuse depuis les attentats du 11 septembre et, hélas, devenue réelle au début du troisième mandat du *New Labour*, a incontestablement conduit le gouvernement sur une voie qu'il aurait été impossible

²¹ Tony Blair, 8 December 2006. <http://www.number-10.gov.uk/output/Page10563.asp> (14 juin 2007)

²² Trevor PHILLIPS, *Sleepwalking to segregation*, Lecture before the Manchester Council for Community Relations, Manchester Town Hall, Thursday 22 September 2005. <http://www.cre.gov.uk/Default.aspx.LocID-0hgnew07r.ReflLocID-0hg00900c001001.Lang-EN.htm> (14 juin 2007).

de soupçonner lors de l'alternance de 1997. Les nouvelles émeutes inter-ethniques dans le quartier de Lozells (Birmingham) en octobre 2005 n'ont fait que confirmer le constat de cette nouvelle orientation. Dans les cercles gouvernementaux, le terme « multiculturalisme » est en passe de devenir aussi tabou que celui d'intégration naguère, comme le montre ce passage, extrait de conférence de presse donnée par Tony Blair après les attentats de Londres :

*I never know, although I use the term [multiculturalism] myself occasionally, quite what people mean when they talk about multiculturalism. If they mean people living in their separate cultures and never integrating at any point together, I think that's actually certainly not what I mean by the word [...]*²³

Ces exemples ne sont naturellement pas exhaustifs. Ils témoignent de l'ampleur du changement en cours. D'aucuns prétendent que cette nouvelle orientation fait l'objet d'un large consensus, y compris parmi les Britanniques issus de l'immigration non-européenne. L'ampleur de ce consensus doit cependant être nuancée. En effet, la principale cible du gouvernement, par le biais de son programme de *community cohesion*, est ce qui est appelé outre-Manche, de manière très monolithique, « la communauté musulmane ». Cette même « communauté » constitue également une des cibles plus ou moins explicites des rapports Ouseley et Cantle. Les musulmans britanniques se sentent donc marginalisés, dans un climat qu'ils jugent islamophobe. Au lendemain des attentats du 7 juillet 2005, une enquête d'opinion indiquait que deux tiers d'entre eux envisageaient de quitter le Royaume Uni²⁴. En avril 2007, Radio 4 a diffusé une émission intitulée *I'm a Muslim. Get me out of here!* Elle montrait que presque deux années après les attentats, plusieurs centaines de familles musulmanes avaient déjà franchi le pas, s'installant pour la plupart dans les pays du Golfe Persique, et plus rarement, au Pakistan. Or, ces familles étaient pour la plupart très bien intégrées du point de vue socio-économique (médecins, avocats, experts comptables etc.), ce qui laisse planer le risque d'une « fuite des cerveaux » pour ces groupes, dont à peine 15 % appartiennent aux classes moyennes. Par ailleurs, l'émission faisait état de la création de plusieurs agences immobilières spécialisées dans la recherche de logements pour ces familles. Si le phénomène demeure marginal, il est révélateur d'un malaise réel, sans nul doute amplifié, quoi qu'en dise le gouvernement, par l'engagement militaire en Irak.

Conclusion : La « mort » du multiculturalisme ?

La presse conservatrice, populaire (*The Daily Mail*) ou de qualité (*The Daily Telegraph*), a applaudi le discours prononcé par Tony Blair en décembre 2006, annonciateur, selon elle, d'une rupture réelle avec les politiques publiques mises en place depuis plusieurs décennies et de la mort du multiculturalisme britannique, comme le montre le passage suivant, extrait du *Daily Telegraph* du

²³ Tony Blair, PM's Conference, 5 August 2005 (le discours n'est plus disponible sur le site du 10 Downing Street, mais au 10 juin 2007, des extraits pouvaient être lus à l'adresse : <http://www.publications.parliament.uk/pa/ld200506/dhansrd/vo051128/text/51128-36.htm>

²⁴ Vikram DODD, *The Guardian*, Tues. 26 July 2005. www.guardian.co.uk/attackonlondon/story/0,,1536222,00.html (14 juin 2007)

10 décembre 2006 :

*Tony Blair formally declared Britain's multicultural experiment over yesterday as he told immigrants they had 'a duty' to integrate with the mainstream of society. In a speech that overturned more than three decades of Labour support for the idea, he set out a series of requirements that were now expected from ethnic minority groups if they wished to call themselves British.*²⁵

Au-delà de ce discours et des interprétations parfois contradictoires qu'il a pu susciter²⁶, de nombreux observateurs, à droite mais aussi à gauche, pensent que les jours du multiculturalisme britannique sont effectivement comptés, voire que celui-ci s'est déjà dissout dans le blairisme. A l'appui de ce que j'ai tenté de démontrer, mon analyse sera plus nuancée. Si on entend par « multiculturalisme » l'ensemble des politiques mises en œuvre par certaines municipalités de gauche dans les années 1980 et 1990 avec l'accord tacite d'un gouvernement conservateur désireux de garantir une paix sociale alors bien précaire, alors, oui, la parenthèse multiculturaliste a bien été fermée.

Si, en revanche, on se réfère à la matrice différentialiste mise en place par les gouvernements Wilson dans les années 1960 et 1970, la réponse est plus complexe. L'engagement du *New Labour* à promouvoir l'égalité des chances ou à lutter contre la discrimination raciale ne saurait être remis en cause. D'ailleurs, la dernière phrase du discours de décembre 2006 prononcé par Tony Blair (*'The right to be different. the duty to integrate'*) n'est pas sans rappeler, par sa teneur et sa rhétorique, celui prononcé quarante années plus tôt par Roy Jenkins. En outre, autre parallèle avec les années Wilson, la question de la protection des groupes minoritaires présents sur le sol britannique demeure couplée, quarante ans après, avec des restrictions migratoires, comme le suggère d'ailleurs le titre du *White Paper* de 2002, *Secure Borders, Safe Haven. Integration with Diversity in Modern Britain*.²⁷ La *dual interventionist strategy*, pierre angulaire de la matrice créée par Harold Wilson, n'a donc pas été remise en cause.

En revanche, d'autres éléments de ce socle, sur lequel le multiculturalisme a pu se développer malgré tout pendant les mandats successifs de Margaret Thatcher et John Major, semblent bien avoir été abandonnés. En ce sens, d'ailleurs, Tony Blair aura été le fossoyeur d'un certain multiculturalisme, que ses prédécesseurs conservateurs avaient toléré dans un contexte certes très différent. Le cas le plus frappant semble être la suppression, pour cause de fusion avec d'autres agences anti-discriminatoires de la *Commission for Racial Equality*, créée par le *Race Relations*

²⁵ Philip JOHNSTON, "Adapt our values or stay away, says Blair", *The Daily Telegraph*, 10 December 2006.

²⁶ Will Woodward du *Guardian* a ainsi vu dans le même discours une adhésion de Tony Blair au multiculturalisme : "Radical Muslims must integrate", *The Guardian*, Saturday 9 December 2006. <http://www.guardian.co.uk/religion/Story/0,,1968074,00.html> (10 juin 2007).

²⁷ *Secure Borders, Safe Haven. Integration with Diversity in Modern Britain*, January 2002. <http://www.archive2.official-documents.co.uk/document/cm53/5387/cm5387.pdf> (10 juin 2007).

Act de 1976, même si la nomination à la tête de la nouvelle agence de Trevor Philips, ancien Président de la *CRE*, peut être interprétée comme le gage d'une certaine continuité donné aux Britanniques issus de l'immigration. Le sentiment que l'on éprouve en étudiant l'approche néo-travailleuse est que les questions liées à l'appartenance à telle ou telle culture, ethnie ou religion ont donné lieu à tous les aménagements nécessaires et qu'elles doivent à présent être dépassées.

Tant pour des raisons liées à l'idéologie de la troisième voie, très méfiante à l'égard des doléances hétéroclites pouvant entraver une économie au service non seulement de la croissance mais du social et de l'égalité, que pour des raisons liées à la menace terroriste, le *New Labour* de Tony Blair et Gordon Brown a donc fait subir au multiculturalisme britannique, notamment par le biais d'un transfert accéléré de politiques publiques d'inspiration universaliste, une métamorphose importante, qui, sans l'avoir éliminé, l'a réduit à sa plus simple expression. La profonde remise en cause du consensus multiculturaliste, jugé à juste titre générateur de divisions, a paradoxalement creusé le fossé entre les musulmans britanniques, qui vivent très mal leur stigmatisation, et le reste de la population. Parallèlement, la dérive sécuritaire illustrée par exemple par le '*shoot to kill*' de la *Metropolitan police*, la garde à vue portée à 28 jours sur simple présomption d'implication dans une entreprise terroriste²⁸ ou encore les raids spectaculaires mais le plus souvent stériles contre de prétendus réseaux islamistes semblent avoir porté atteinte, au-delà du multiculturalisme, à certains principes fondateurs de la démocratie britannique.

À l'heure où, très légitimement, la France se pose des questions sur sa manière d'appréhender la question de la diversité, ses gouvernants devront faire preuve de prudence dans la mise en œuvre de mesures d'inspiration multiculturaliste, à présent remises en question, outre-Manche et ailleurs.

²⁸ Initialement, le gouvernement comptait porter cette période à 90 jours.